



## Communiqué de presse

### LA CCIR lance l'opération Pact'Environnement

**Saint-Brieuc, le 7 février 2011 – Pour répondre aux nouveaux enjeux liés à l'environnement, la CCI de Région Bretagne lance une nouvelle opération à destination des professionnels du tourisme. Cette opération gratuite, relayée par la CCI des Côtes d'Armor, doit leur permettre de répondre à une attente de plus en plus forte de la clientèle tout en anticipant les défis qui seront à relever dans les années à venir.**

#### Descriptif du dispositif

Le dispositif Pact'Environnement a pour objectif d'aider les hôtels, campings, mais aussi d'autres types d'hébergement, ainsi que les établissements de loisirs à mettre en place une démarche environnementale. Ce dispositif gratuit et confidentiel, est piloté aujourd'hui par la CCI de région Bretagne et proposé aux professionnels par les CCI territoriales avec le soutien de l'ADEME et de l'Union européenne (FEDER).

Les avantages à participer à l'opération Pact'Environnement sont nombreux. Les professionnels du tourisme peuvent à la fois :

- maîtriser leurs coûts d'exploitation en réduisant leurs consommations,
- répondre aux attentes d'une clientèle sensible aux démarches éco-responsables,
- valoriser l'image de leur entreprise et accéder, selon leur projet, à l'écolabel européen,
- anticiper les exigences réglementaires.

Ils ont également la satisfaction de contribuer à la préservation de l'environnement en tant qu'entreprise responsable, ce qui n'est pas anodin lorsqu'on est attaché à son territoire, à sa région. L'opération Pact'Environnement se traduit par un accompagnement technique individualisé (état des lieux – priorités/contraintes de l'entreprise, assistance technique, diagnostic environnemental) et l'identification des besoins.

#### Pourquoi le dispositif Pact'Environnement ?

L'environnement est aujourd'hui un élément clé de la mise en valeur et de l'attractivité touristique des territoires et les attentes des clients se tournent désormais vers des offres touristiques soucieuses de la nature et de la réduction de leurs impacts. Les professionnels du tourisme accueillent chaque année une clientèle toujours plus attentive à la préservation de l'environnement. En effet, selon des enquêtes récentes, 92 % des Français se déclarent inquiets ou très inquiets de la protection de l'environnement (*source SOFRES 2009*) et 68 % sont d'accord pour privilégier une destination en faveur de l'écologie (*source BVA DT – 2007*). Et sur les 9 millions de touristes qui se rendent chaque année dans notre région, la moitié d'entre eux dit venir pour apprécier le patrimoine naturel breton (*source Mergoat 2005 – ORTB*). Autant d'éléments qui prouvent l'intérêt des professionnels du tourisme à intégrer dans leur activité une démarche de réduction de la consommation d'eau, d'énergie et de ressources.

**Deux journées de formation à l'Ecolabel auront lieu le 29 mars à Lorient et le 5 avril à Saint-Brieuc.**

Contact Pact'Environnement Côtes d'Armor :  
Olivier CORDUAN – 02 96 78 62 24 – [olivier.corduan@cotesdarmor.cci.fr](mailto:olivier.corduan@cotesdarmor.cci.fr)

Vos contacts presse :

CCIT Côtes d'Armor – Vanessa ERMEL – 02 96 78 68 79- [vanessa.ermel@cotesdarmor.cci.fr](mailto:vanessa.ermel@cotesdarmor.cci.fr)  
CCIR Bretagne – Nicolas Cavani – 02 99 25 41 41 – [nicolas.cavagni@bretagne.cci.fr](mailto:nicolas.cavagni@bretagne.cci.fr)